

---

## **ANNEXE VI: MARQUEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET DE L'ÂGE**

---

Le marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge utilisé par le PAM est un outil institutionnel qui permet d'attribuer une note – sur une échelle de 0 à 4 – reflétant la mesure dans laquelle les questions relatives à l'égalité femmes-hommes et à l'âge sont prises en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des plans stratégiques de pays (PSP) du PAM. Cet outil a été adapté à partir du marqueur de genre et d'âge mis au point par le Comité permanent interorganisations, de façon à pouvoir l'appliquer aux opérations du PAM. Pour déterminer la note à attribuer, les bureaux de pays utilisent une [plateforme en ligne spécifique](#) et répondent à une série de questions qui renvoient au descriptif du PSP ou à la mise en œuvre des activités prévues dans celui-ci. Les PSP présentés au Conseil d'administration pour approbation doivent obtenir une note afférente à la conception d'au moins 3. Des directives détaillées peuvent être consultées dans la [boîte à outils du PAM relative à la problématique femmes-hommes](#) et des séances de formation sont organisées tout au long de l'année (pour plus d'informations, contacter [hq.genderhelpdesk@wfp.org](mailto:hq.genderhelpdesk@wfp.org)).

Au stade de la conception, il faut au minimum que les PSP et les PSP provisoires intègrent pleinement la question de l'égalité femmes-hommes (marqueur égal à 3) et appuient ainsi la concrétisation des engagements institutionnels énoncés dans le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et dans la politique révisée en matière de problématique femmes-hommes de 2022. Sur les 12 PSP soumis au Conseil d'administration en 2022, neuf ont obtenu une note de 4 au stade de la conception (à savoir ceux afférents au Bangladesh, à El Salvador, au Mozambique, à la République arabe syrienne, à la République démocratique populaire lao, à la République-Unie de Tanzanie, à la Tunisie et au Zimbabwe ainsi que le plan stratégique multipays pour les Caraïbes) et trois une note de 3 (Chine, Somalie et Togo)<sup>1</sup>.

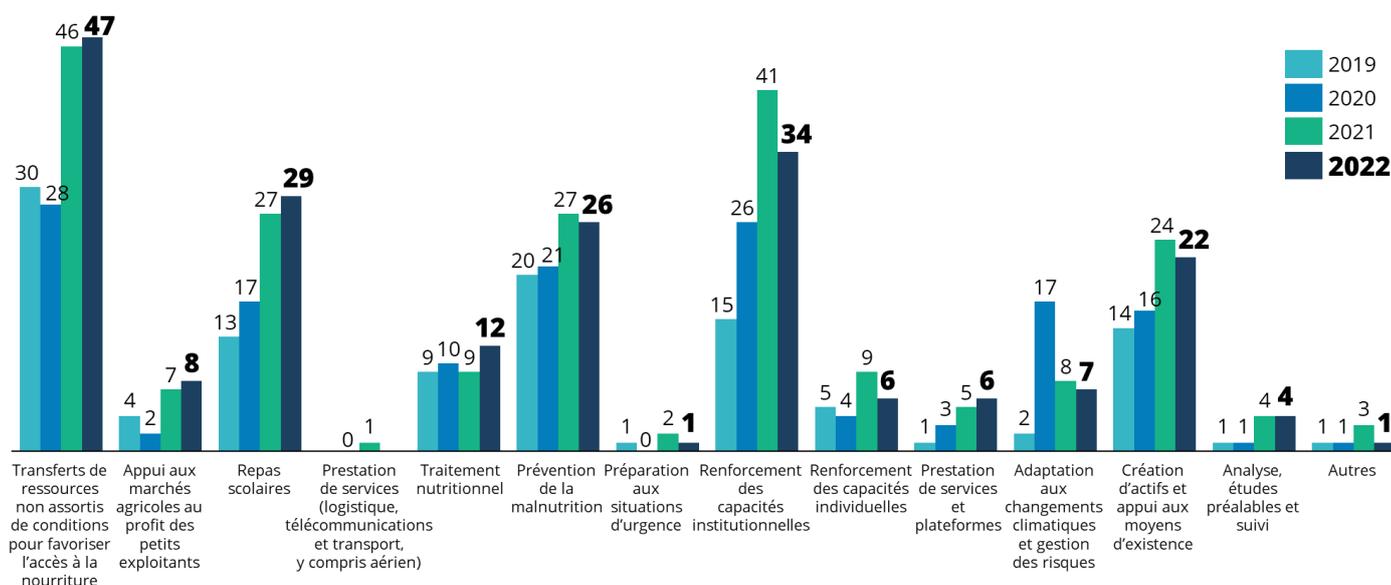
En 2022<sup>2</sup>, tous les bureaux de pays dotés d'un PSP en cours ont calculé les notes correspondant au marqueur pour chaque activité de leur PSP au stade de la mise en œuvre. Ces notes ont ensuite été reportées automatiquement dans la partie de leur rapport annuel respectif consacrée à la performance des programmes. Les bureaux de pays ne sont pas tenus de remplir les questionnaires concernant les activités relatives à la logistique, à la chaîne d'approvisionnement et aux communications d'urgence.

---

<sup>1</sup> Les activités qui obtiennent une note de 3 sont celles qui intègrent pleinement la question de l'égalité femmes-hommes; celles qui obtiennent une note de 4 intègrent pleinement cette question ainsi que celle de l'âge.

<sup>2</sup> Les données incluses dans le présent rapport portent sur les notes relatives aux activités menées au titre des PSP de 99 pour cent des bureaux de pays, au 17 mars 2023.

**Figure 1: Activités ayant obtenu une note de 4 au stade de la mise en œuvre (2019-2022)**



La figure 1 illustre l'augmentation globale, enregistrée depuis 2019, du nombre d'activités ayant obtenu une note de 4 au stade de la mise en œuvre. Les résultats de 2021 étaient toutefois meilleurs que ceux de 2022<sup>3</sup>. Comme on peut le voir, les activités ayant obtenu le plus grand nombre de notes égales à 4 relèvent des domaines d'intervention ci-après: transferts de ressources non assortis de conditions; repas scolaires; prévention de la malnutrition; renforcement des capacités institutionnelles; création d'actifs et appui aux moyens d'existence.

On trouvera dans le tableau 1 un récapitulatif des résultats obtenus en 2022 au stade de la mise en œuvre ainsi que des informations détaillées sur la prise en compte des questions d'égalité femmes-hommes dans le cadre des différentes activités du PAM. Seules les réponses valides sont enregistrées.

<sup>3</sup> La baisse du nombre d'activités ayant obtenu une note de 4 en 2022 tient à ce que certains bureaux de pays ont attribué les notes au regard de la politique révisée en matière de problématique femmes-hommes publiée en mai 2022. Or, les critères de notation ont évolué par rapport à 2021, rendant l'obtention d'une note de 4 plus difficile.

<b>Tableau 1: Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge, au stade de la mise en œuvre (2022)</b>						
Catégories d'activités figurant dans le Cadre de résultats institutionnels	Nombre total d'activités du PSP					
		Marqueur égal à 4 (%)	Marqueur égal à 3 (%)	Marqueur égal à 2 (%)	Marqueur égal à 1 (%)	Marqueur égal à 0 (%)
Renforcement des capacités institutionnelles	102	33	26	0	24	17
Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	84	56	27	0	15	1
Repas scolaires	49	59	24	0	10	6
Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	37	59	24	0	14	3
Prévention de la malnutrition	40	65	15	5	13	3
Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants	23	35	48	0	17	0
Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques	14	50	43	0	7	0
Analyse, études préalables et suivi	7	57	0	0	43	0
Prestation de services et plateformes	15	40	20	0	7	33
Traitement nutritionnel	18	67	11	6	17	0
Renforcement des capacités individuelles	8	75	13	0	13	0
Préparation aux situations d'urgence	3	33	33	0	33	0
Autres	3	33	33	0	33	0
Prestation de services dans les domaines de la logistique, des télécommunications et du transport, y compris aérien						
<b>Nombre total d'activités</b>	<b>403</b>	<b>203</b>	<b>102</b>	<b>3</b>	<b>67</b>	<b>28</b>